



**NOTE RECTIFICATIVE
AUX RESPONSABLES DES SERVICES
(pour diffusion auprès de vos services)**

N°...421.../FC/GP-DRH / 2014

Je vous informe que **TOUS les services communaux ne fonctionneront pas ce**

LUNDI 10 NOVEMBRE 2014.

Seuls, le service de la *Police Municipale* et de *l'Etat-Civil* devront assurer les permanences d'usage.

La présente note annule et remplace la note N°406/FC/GP-DRH/2014 en date du 27 octobre 2014.



Fait à Saint-Pierre, le
Le Sénateur-Maire,

05 NOV. 2014

